

DEUXIÈME PHASE DU SMSI, 16-18 NOVEMBRE 2005, TUNIS
DÉCLARATION DE LA REPUBLIQUE TUNISIENNE

**Discours du Président Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République Tunisienne
à l'ouverture des travaux de la deuxième phase du Sommet Mondial sur la Société de
l'Information**

Tunis, 16 novembre 2005

Au Nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux

Majestés,

Altesses,

Excellences,

Excellence, Monsieur le Président de la Confédération Helvétique,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Union Internationale des Télécommunications,

Mesdames,

Messieurs,

Nous ouvrons, aujourd'hui, avec la bénédiction de Dieu, les travaux de la phase de Tunis du Sommet Mondial sur la Société de l'Information, et je voudrais, tout d'abord, vous souhaiter la bienvenue sur cette terre arabe, africaine et méditerranéenne, terre de rencontre et de dialogue, depuis l'époque antique de Carthage et jusqu'à nos jours, et vous exprimer mes vifs remerciements pour avoir bien voulu répondre à notre invitation à assister à ce Sommet. Je voudrais également exprimer ma considération aux différentes parties, Etats, organisations internationales et régionales, composantes de la société civile et représentants du secteur privé de tous les continents, pour leur participation à cet événement mondial privilégié.

Nous ressentons avec satisfaction et fierté, à travers cette présence internationale remarquable, l'étendue de la considération et de la crédibilité dont la Tunisie et son peuple jouissent sur la scène internationale, ainsi que le soutien et l'adhésion que rencontrent les initiatives internationales de notre pays auprès de nos frères et amis, et des institutions et organisations internationales spécialisées. Nous sommes attachés constamment à assurer à notre pays une contribution active au

renforcement de la coopération et de la solidarité entre les Etats et les peuples et à la consolidation de la paix et de la sécurité dans le monde.

Je voudrais, à cette occasion, exprimer mes vifs remerciements à l'Organisation des Nations Unies, à l'Union Internationale des Télécommunications, à la Commission préparatoire de la deuxième phase du Sommet Mondial sur la Société de l'Information, ainsi qu'aux organisations de la société civile internationale et du secteur privé, pour les efforts louables qu'elles ont fournis tout au long de la période préparatoire.

Je me dois, également, de saluer les efforts de la Confédération Helvétique amie pour faire réussir la phase de Genève et sa coopération au cours de la préparation de la phase de Tunis, compte tenu de la complémentarité des deux phases et de l'interdépendance de leurs thèmes.

Notre pays qui avait appelé, dès 1998, à la tenue de ce Sommet, sous les auspices des Nations Unies, est fier d'en abriter aujourd'hui les assises; la Tunisie ayant toujours été une terre de dialogue, de consensus, de tolérance et de modération, où se croisent, se complètent et communiquent les différentes cultures et civilisations.

Notre rencontre, aujourd'hui, est en quelque sorte un Sommet du "village planétaire" engendré par les nouvelles réalités virtuelles et dont les réseaux ont été construits et les composantes ont été reliées au moyen des technologies de l'information et de la communication.

Par une coïncidence fort significative de l'histoire, ce Sommet se tient dans notre pays, dont l'illustre réformateur Khereddine Ettounsi a été le premier à prendre conscience de ce nouveau concept et à l'utiliser, dès 1867 dans son ouvrage intitulé "Les meilleures voies pour connaître l'état du monde", où il dit : "Si nous prenons en considération les nouveaux moyens créés dans les temps présents et qui ont rapproché les corps et les esprits et facilité leur communication, nous ne pouvons nous empêcher de nous représenter le monde sous la forme d'un village uni, habité par des nations multiples, ayant impérativement besoin les unes des autres", faisant ainsi allusion au besoin de solidarité des populations de ce "village planétaire" aussi diverses que soient leurs races, leurs civilisations et leurs cultures, une solidarité conçue, non pas seulement comme une valeur morale, mais comme un lien solide et efficace entre les hommes, ayant ses mécanismes, ses moyens pratiques et ses fondements matériels.

Mesdames,

Messieurs,

Nous sommes, aujourd'hui, fermement convaincus de l'importance de la construction de la société du savoir et de la communication pour assurer un avenir meilleur à l'humanité tout entière. Nous sommes également conscients du besoin de la Communauté internationale d'un renforcement des relations de coopération et de complémentarité entre ses diverses composantes, ainsi que d'une réduction des disparités entre les peuples et la réalisation d'un développement équilibré et équitable, afin de réduire le fossé numérique et corriger, dans un proche avenir, ses effets négatifs; tant il est

vrai que ce fossé n'a cessé de s'élargir à mesure que se creusent les écarts en matière de rythme moyen de croissance économique et de progrès entre les nations.

Tout en réaffirmant que le fossé numérique est un fossé de développement avant d'être un fossé technologique, nous appelons à des efforts plus soutenus de la communauté internationale en vue d'assurer à l'ensemble des peuples et, particulièrement, les moins développés, la possibilité d'accéder au progrès technologique et de tirer profit de la révolution scientifique et numérique que le monde connaît de nos jours.

Nous sommes persuadés que la réalisation de cet objectif est tributaire de l'adoption d'une approche solidaire efficace, à l'échelle internationale, en vue de l'éradication de la pauvreté et de la consécration de la justice, de la confiance réciproque et de la coopération constructive entre tous les Etats.

Le besoin d'assistance aux peuples les moins développés se fait, aujourd'hui, de plus en plus impératif, particulièrement au vu du rôle sans cesse grandissant des technologies de l'information et de la communication, dans des secteurs vitaux, tels que l'éducation, l'enseignement supérieur, la recherche scientifique, la santé, l'environnement, la culture, et bien d'autres domaines qui influent grandement sur la construction de la personnalité de l'individu et sur la constitution de la société.

Ces progrès technologiques ont mis l'humanité devant un ensemble de défis et d'enjeux qui ne peuvent être gagnés sans une réflexion tendant à identifier les mécanismes à mettre en place pour permettre à tous d'en bénéficier. C'est ce qui nous commande d'adopter une nouvelle approche en matière de coopération internationale, fondée sur les principes de solidarité, de partenariat et de complémentarité. C'est une œuvre autour de laquelle se poursuivra le dialogue, nous l'espérons, après le présent Sommet, de la manière qui puisse bénéficier de l'accord de toutes les parties.

Nous aspirons, également, à la prise de décisions et à la définition de programmes pratiques pouvant contribuer à la solution des questions que pose la société de l'information comme celle de l'identité et de la diversité, ainsi que le problème des spécificités culturelles des peuples et certains phénomènes engendrés par la société de l'information et devenus source de préoccupation croissante, en raison des dangers qu'ils comportent pour les sociétés. Au cours de ces dernières années, en effet, sont apparues des utilisations qui ébranlent la confiance envers les contenus des réseaux et suscitent des interrogations au sujet de la crédibilité de l'information et de ses sources, et sa conformité aux critères éthiques convenus, qu'il s'agisse des informations qui attisent le racisme, la discrimination et la haine, et prônent l'extrémisme et le terrorisme, ou de celles qui incitent à la déviance et contribuent au développement du crime organisé, ou encore de celles qui colportent des allégations et des assertions mensongères et portent atteinte au droit d'accès de l'individu à l'information, à travers les messages illicites et l'exploitation commerciale irrégulière des banques de données.

Autant nous sommes attachés à la construction d'une société de l'information garantissant à l'individu le droit à l'information et assurant la fluidité de la circulation des données et l'échange des connaissances, sans obstacles ni entraves, autant nous soulignons l'impératif de définir des normes éthiques universelles pouvant servir de tampon protégeant nos sociétés contre les utilisations

négatives des moyens modernes de communication. Nous avons, dans les textes des Nations Unies, tout comme dans les principes et valeurs universelles communes, autant de références pouvant être adoptées en la matière.

Autant la société de l'information assure à l'individu une vaste liberté dans l'utilisation des réseaux, lui offre d'immenses possibilités pour s'affirmer et exprimer son point de vue, et lui permet d'avoir un degré élevé d'indépendance dans l'accès aux informations et la contribution à la gestion des affaires de la collectivité, autant elle lui impose le devoir de se conformer aux critères de l'utilisation responsable et de se donner un ensemble de normes et de valeurs éthiques respectant les droits des autres et leur intégrité.

Mesdames,

Messieurs,

Les effets du fossé numérique vont au-delà des aspects économiques et sociaux, pour s'étendre à d'autres aspects bien plus dangereux pour le devenir de l'humanité, tels que la diversité culturelle qui constitue le fondement de l'héritage de l'humanité et représente sa richesse véritable, dans toute sa fécondité et sa pérennité.

De même, la communication entre les langues et les cultures est devenue tributaire, aujourd'hui, de leur aptitude à être présentes dans l'espace virtuel qui est devenu un instrument vital de communication et de contact entre les individus et les peuples. Les statistiques montrent qu'à l'heure actuelle, la présence des diverses langues et cultures dans l'espace Internet ne reflète pas la réalité de la diversité humaine; ce qui menace le patrimoine universel tout entier de disparition, et menace les peuples faibles de perte d'identité, dans le contexte de la domination constatée de certaines langues et cultures dans les contenus véhiculés par le réseau.

Il en résulte que le souci de préserver les spécificités culturelles et de garantir leur communication féconde, s'impose en tant que responsabilité morale collective que la communauté internationale tout entière se doit d'assumer en vue de sauvegarder la cohésion de la culture universelle, d'assurer le respect de ses divers éléments et sources, et de garantir la complémentarité de ses composantes, de génération en génération et d'un siècle à l'autre.

Mesdames,

Messieurs,

Nous avons choisi, pour la Tunisie, une approche de développement fondée sur le principe de la complémentarité et de l'interdépendance entre les dimensions politiques, économiques et sociales, et assise sur une approche prenant en considération les impératifs de la période en cours et les mutations profondes qui la caractérisent. Nous avons concentré nos efforts sur l'édification d'une société moderne et évoluée, à travers un projet de réforme fondée sur l'extension du champ des libertés individuelles et publiques, la modernisation et la promotion des législations pertinentes, la consécration de l'exercice démocratique, la protection des droits de l'Homme, la garantie du

pluralisme politique, la concrétisation des valeurs de solidarité sociale, l'encouragement de l'initiative individuelle et le renforcement de la compétitivité de l'économie.

Nous irons de l'avant dans l'accomplissement d'un surcroît d'acquis et de réalisations, encouragés en cela par les résultats positifs que nous avons enregistrés dans les divers domaines, malgré les difficultés de la conjoncture régionale et mondiale. L'édification de la société de l'information et de la communication constitue un volet essentiel de notre approche en matière de développement intégral, tant nous nous attachons à consolider les fondements de l'économie du savoir et de l'intelligence, en tant que facteur essentiel d'accélération du rythme de la croissance et du développement.

Nous avons entrepris, depuis les dernières années du siècle passé, à travers la réforme de l'enseignement et la modernisation de la pratique culturelle et d'autres secteurs, de mettre en place une stratégie pour la diffusion de la culture numérique, afin qu'elle s'étende à toutes les couches de la société; et cela à travers la généralisation de l'enseignement de l'informatique, l'implantation de pôles technologiques sur la plus grande échelle, et l'instauration d'incitations et de facilités au profit de l'administration tout autant que des entreprises et des particuliers, pour développer l'accès au réseau Internet. Nous avons, en outre, mis en œuvre une politique spéciale pour l'encouragement de l'investissement dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Ce sont là des réalisations qui sont, aujourd'hui, en harmonie avec les objectifs fondamentaux du Sommet sur la Société de l'Information, que nous avons voulu être, depuis la position qui est la nôtre, un Sommet ouvert à tous, Gouvernements, composantes de la société civile, organisations internationales et représentants du secteur privé dans les diverses régions du monde.

Mesdames,

Messieurs,

La première phase du Sommet Mondial sur la Société de l'Information nous avait offert l'occasion d'étudier les questions en rapport avec ce thème, et d'examiner les voies et moyens permettant de relever les défis auxquels l'humanité se trouve confrontée dans le domaine des technologies de la communication et de l'information. Cette étape a été couronnée par un accord entre les membres de la communauté internationale, en faveur de l'adoption d'une "Déclaration de principes" et d'un "plan d'action".

Ces résultats ont ouvert la voie à un début d'accord sur la définition d'un nouveau concept unifié de la société de l'information. Parallèlement à cela, les concertations et les contacts se sont poursuivis au sujet des questions en suspens, en prévision de la phase de Tunis. Le processus de préparation du Sommet de Tunis a démarré avec la tenue de la première réunion du Comité préparatoire, en juin 2004 à Hammamet. Cette réunion a constitué une étape importante de ce processus. Les congrès régionaux et les réunions thématiques qui ont été organisés parallèlement au processus préparatoire, ont permis d'enrichir le dialogue et d'approfondir la concertation au sujet des principales questions posées et qui se rapportent notamment à la gestion de l'Internet et au renforcement des efforts en faveur de la réduction du fossé numérique. Ce dialogue ainsi que ses méthodes d'organisation et de gestion, constituent une référence pour l'action onusienne dans l'avenir.

Eu égard à l'importance que nous attachons aux questions inscrites à notre ordre du jour, notre pays s'est employé, à travers sa participation à tous les congrès régionaux relatifs à ce Sommet, ainsi même qu'aux réunions thématiques organisées dans le cadre du processus préparatoire, à mobiliser toutes les compétences humaines et tous les moyens matériels disponibles pour susciter le plus large intérêt international pour ce Sommet et inciter l'ensemble des composantes de la communauté internationale à y participer, y compris les représentants de la société civile des pays les moins développés.

Mesdames,

Messieurs,

Nous avons grand espoir que le Sommet de Tunis constituera une étape déterminante dans la recherche de solutions adéquates aux problèmes posés au sujet de l'information et de la communication, grâce à la coopération de tous les participants et de leur attachement à parvenir à des résultats à la mesure des défis et des enjeux qui marquent notre époque.

La question de l'Internet est l'une des plus importantes questions en suspens qui requièrent un consensus pouvant servir les intérêts de l'ensemble de l'humanité, dans le cadre du dialogue sérieux dont nous souhaitons, comme nous l'avons déjà dit, la poursuite après le Sommet de Tunis.

Pour ce qui concerne la réduction du fossé numérique grandissant, avec les effets et conséquences qui en découlent, le besoin est, aujourd'hui, plus impérieux que jamais, de définir une vision prospective claire d'une société équilibrée de la connaissance, qui garantisse à tous les peuples l'opportunité d'accéder aux technologies de la communication.

Mesdames,

Messieurs,

Nous réitérons nos souhaits de bienvenue en Tunisie, à tous nos honorables invités, et leur souhaitons un séjour agréable parmi nous. Nous formulons de nouveau, également, notre espoir de voir les travaux de notre Sommet parvenir à des résultats constructifs, répondant aux aspirations de nos peuples et marquant le point de départ effectif vers l'instauration d'un nouvel ordre mondial de la communication et de l'information, qui soit équitable, équilibré et solidaire.

Merci de votre attention.